

Action Logement et CCI France s'engagent en faveur de la revitalisation des centres des villes moyennes

Publication : 1 mars 2019



Bruno Arcadipane, Président d'[Action Logement Groupe](#), **Jean-Baptiste Dolci**, Vice-président, **Joël Chéritel**, Président d'[Action Logement Services](#), **Alain Kauffman**, Vice-président, et **Pierre Goguet**, Président de [CCI France](#), ont signé le 19 février 2019 un accord-cadre en faveur de la revitalisation des centres-villes.

Le groupe Action Logement et CCI France sont des partenaires de longue date fortement impliqués dans le développement des entreprises et des territoires.

Par la signature de cette convention, les deux partenaires s'engagent à accroître leur coopération en faveur du développement économique, de la revitalisation des centres des villes moyennes, de la lutte contre la fracture territoriale, et à développer ensemble des solutions adaptées aux enjeux et aux spécificités locales.

Cet accord s'inscrit dans le cadre de la convention quinquennale signée le 16 janvier 2018 entre l'Etat et Action Logement qui a souligné l'inégalité entre les territoires, qualifiée de "fracture territoriale" et caractérisée par le dépeuplement et la paupérisation des zones périphériques et rurales.

Le groupe Action Logement et CCI France, prennent des engagements communs dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville » et ont identifié trois principaux axes de coopération dans le cadre de cet accord :

1. Renforcer la collaboration dans les projets de revitalisation des centres des villes moyennes.
2. Anticiper les besoins en logements des entreprises sur les territoires.
3. Faciliter le parcours résidentiel des alternants, des apprentis et des jeunes actifs afin de renforcer le lien emploi-logement.

Le groupe Action Logement et CCI France partagent par ailleurs le projet de mener ensemble une réflexion sur la mutualisation de leurs implantations portant sur une rationalisation de leurs réseaux respectifs. L'ambition partagée est de développer des outils efficaces au plus près des besoins des territoires, à l'écoute des entreprises et de leurs salariés.

A propos de ce partenariat, **Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement Groupe** a déclaré : *"Par la signature de cet accord avec CCI France, Action Logement affirme son engagement fort en faveur des politiques nationales de lutte contre la fracture territoriale et de revitalisation des centres des villes moyennes afin d'apporter des réponses concrètes au développement économique des entreprises, sur tout le territoire."*

Pierre Goguet, Président de CCI FRANCE souligne : *"Le réseau des CCI est directement impliqué dans la réussite de ce programme de revitalisation. Cet accord avec Action Logement va permettre de mieux coordonner nos actions. Le cœur des villes ne s'arrêtera pas de battre tant qu'il y aura des gens convaincus que ce sont des centres de vie."*

[Téléchargez le communiqué de presse](#) (PDF - 311 Ko)

Source : CCI France et Groupe Action Logement